

siné. Lorsqu'on le retrouva, il avait la tête séparée du tronc et les poignets coupés.

Quelques secours arrivés de Saïgon mettaient les Français en état de reprendre les hostilités avec plus de vigueur que jamais et de faire rudement payer aux Annamites leur odieuse cruauté. Mais, à ce moment, un courrier annonçait à ces intrépides soldats que leur rôle était fini dans ce pays ; ils se rembarquaient sans avoir eu le temps de venger leur brave et bien-aimé commandant.

M. Philastre, qui recueillit la succession de Garnier, n'avait ni le talent ni la bravoure de celui-ci ; il ordonnait à M. Dupuis de laisser incontinent le pays, ajoutant même, qu'er cas de résistance, il en serait chassé de force. Avoir prodigué toute sa fortune, exposé sa vie en tant de circonstances pour assurer le succès d'une expédition destinée à planter le drapeau français sur cette terre inconnue, et s'entendre traiter par M. Philastre de forban !! de corsaire !!! Heureusement, en 1880, le gouvernement français plus équitable et plus reconnaissant, accordait une indemnité à M. Dupuis pour les pertes qu'il avait subies en 1873.

Tous ces bouleversements amenaient le traité de 1874, qui garantissait le commerce entre la mer et le Tunnan, moyennant de légers droits de douane. Un traité de cette façon aurait été incontestablement avantageux aux marchands étrangers, s'il n'eût été enrayé par la duplicité des mandarins.

Pendant que l'empereur Tu-Due accordait des privilèges pour trafiquer dans ses états, d'un autre côté il stipendiait les Pavillons-Noirs, espèce de bandits sanguinaires, pour leur faire rançonner sans merci les tra-